



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

Iris Bhatia
Mathieu Gobet
Martial Pasquier

**Activités, transition et réinsertion
professionnelles des élu·e·s
Données 1983-2015 et étude complémentaire
pour la législature 2015-2019**

Working paper de l'IDHEAP 6/2021
Unité Management public et marketing

**Activités, transition et réinsertion professionnelles des élu·e·s
Données 1983-2015 et étude complémentaire pour la législature
2015-2019**

Iris Bhatia

Mathieu Gobet

Martial Pasquier

Décembre 2021

Working paper de l'IDHEAP 6/2021

Unité Management public et marketing

Correspondance : martial.pasquier@unil.ch

Le texte intégral est disponible en ligne sur le dépôt institutionnel de l'UNIL: <https://serval.unil.ch/>

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Univers d'analyse.....	5
2.1 Données collectées en 2021.....	5
2.2 Base de données combinée	6
3. La conciliation des activités professionnelles et politiques au sein de l'Assemblée fédérale.....	8
3.1 Analyse des données de 2021	8
3.2 Analyse de la base de données combinée	9
3.3 Évolutions (1983 – 2019)	11
4. Transition entre activité politique et réinsertion professionnelle.....	16
4.1 Analyse des données de 2021	16
4.2 Analyse de la base de données combinée	16
4.3 Évolutions (1983 – 2019)	19
5. Conclusion et synthèse des résultats	22
6. Références	23

1. Introduction

Le présent document a pour ambition d'offrir une vision des enjeux liés à la transition et à la réinsertion professionnelle des anciens élus au niveau fédéral au fil des législatures, et ce, depuis 1983. Pour ce faire, nous avons complété l'analyse effectuée par Assanti, Gobet, Mabillard et Pasquier (2019) sur les législatures 42 (1983-1987) à 49 (2011-2015) en interrogeant les membres de l'Assemblée fédérale qui ont quitté leurs fonctions au terme de la 50^{ème} législature (2015-2019).

L'étude menée en 2019 par Assanti et al. s'est intéressée à l'activité professionnelle des anciens membres de l'Assemblée fédérale durant et à la suite de leur mandat politique. L'étude s'est appuyée sur les réponses de 340 ex-parlementaires, en fonction entre la 42^e et la 49^e législature soit entre 1983 et 2015¹. Les auteurs ont montré que la conciliation entre activités politiques au niveau fédéral et obligations professionnelles est globalement ressentie comme difficile. Cette problématique s'accroît au fil des législatures car la proportion de personnes faisant état de difficultés a plus que doublé durant la période étudiée. Ces difficultés touchent principalement les femmes et les membres du parti des Verts. En revanche, la transition professionnelle à l'issue d'un mandat sous la Coupole fédérale est perçue comme plutôt aisée, le mandat électif étant même considéré comme professionnellement favorable par la majorité des anciens élus, exception faite pour les membres des Verts. Ici aussi, les auteurs ont constaté que les difficultés relatives à la transition professionnelle s'intensifient au fil des législatures.

Afin de compléter la base de données compilant les réponses des anciens membres de la 42^e à la 49^e législature, nous avons interrogé les parlementaires ayant terminé leur mandat en 2019. Grâce à un questionnaire envoyé au début de l'année 2021, nous avons récolté 40 observations qui s'ajoutent aux 340 réponses précédentes.

L'analyse des données complétées par les nouvelles observations confirme les résultats obtenus lors de notre première étude. Ainsi, la conciliation entre activités professionnelle et politique au niveau fédéral est toujours perçue comme problématique et cela est spécialement vrai pour les femmes. En revanche, le mandat politique reste perçu comme favorable à l'activité professionnelle par une majorité des participants à l'enquête à l'exception des membres des

¹ Les élus ayant quitté l'Assemblée fédérale au cours de la législature 2015-2019 ont aussi été interrogés.

Verts. Les élus sortants en 2019 associent aussi et de manière générale l'activité parlementaire à une complexification et à une professionnalisation croissantes.

Le présent document s'articule de la manière suivante : après une brève introduction (section 1), nous présenterons tout d'abord les données collectées en 2021, puis celles issues de la base de données consolidée (section 2), qui comprend donc les données depuis le début de la 42^e législature (1983) jusqu'à l'issue de la 50^e législature (2019). La troisième section visera ensuite à analyser les enjeux liés à la conciliation des activités professionnelle et politique. La transition vers le monde professionnel est ensuite étudiée à la quatrième section. Nous terminerons par une brève conclusion et une synthèse des résultats (section 5).

2. Univers d'analyse

2.1 Données collectées en 2021

Les nouvelles données ont été collectées par le biais d'un questionnaire envoyé aux personnes inscrites à l'association des anciens membres de l'Assemblée fédérale (AAMAF) et ayant quitté leurs fonctions à l'Assemblée fédérale au cours de l'année 2019. L'échantillon compte 79 anciens parlementaires à qui nous avons fait parvenir un courrier accompagné d'un questionnaire papier. Nous avons reçu 40 questionnaires complétés correspondant à un taux de réponse de 50,6%.

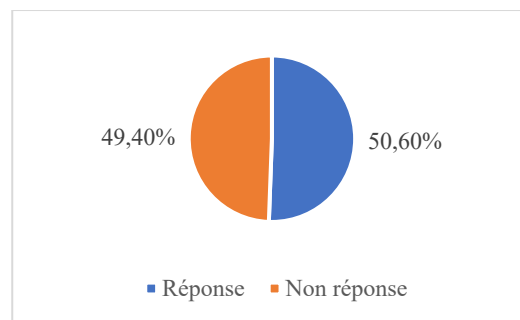


Figure 1 - Taux de réponse (N=40)

Comparé aux données relatives à la 50^e législature, notre échantillon demeure représentatif en termes de genre, langue et parti. En effet, sur les 40 répondants, nous comptons 8 femmes (20%) et 32 hommes (80%) alors que selon les données fournies par l'Assemblée fédérale, les membres de la 50^e législature sont composés de 28% de femmes et 72% d'hommes.

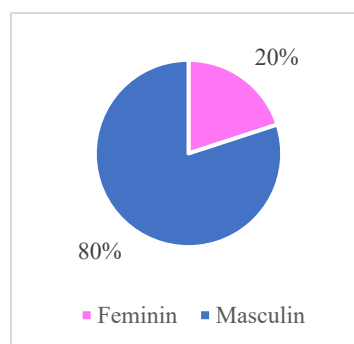


Figure 2 - Genre des répondant-es (N=40)

En termes d'appartenance linguistique, l'échantillon est constitué de 60% de germanophones, 30% de francophones et 10% d'italophones. Cette répartition s'avère aussi relativement proche

de celle de la 50^e législature, composée par 73% de germanophones, 23% de francophones et 4% d'italophones.

Finalement, comme indiqué en figure 3, tous les principaux partis politiques sont représentés dans l'échantillon avec des taux comparables à la répartition réelle des parlementaires dans les différents partis présents lors de la 50^e législature. Il est toutefois important de noter qu'un seul membre du parti des Verts a quitté ses fonctions en 2019.

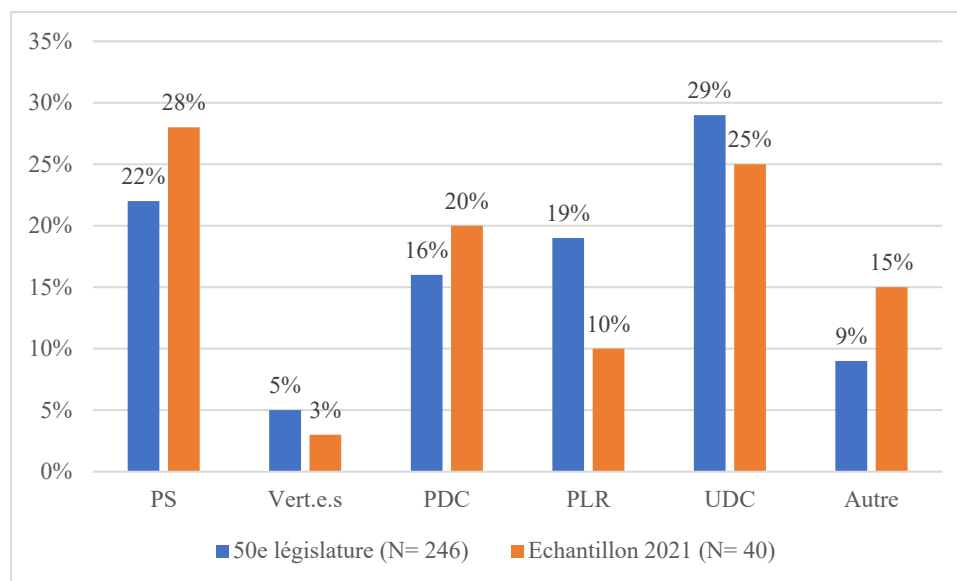


Figure 3 - Représentation des partis politiques

2.2 Base de données combinée

L'échantillon obtenu en 2021 nous permet d'enrichir notre base de données de 2019, la base de données combinée étant ainsi composée de 380 observations.

À l'instar des échantillons de 2019 et de 2021, la base de données combinée est aussi représentative de notre univers d'analyse, et cela en termes de genre, d'appartenance linguistique et politique.

Comme le montrent les figures ci-dessous, l'échantillon est composé d'une majorité d'hommes (78%) contre 21% de femmes. Les principaux partis politiques, ainsi que les quatre langues nationales sont également représentés.

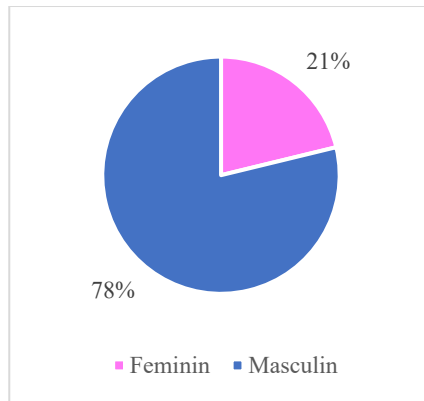


Figure 4 - Genre des répondants (N = 380)

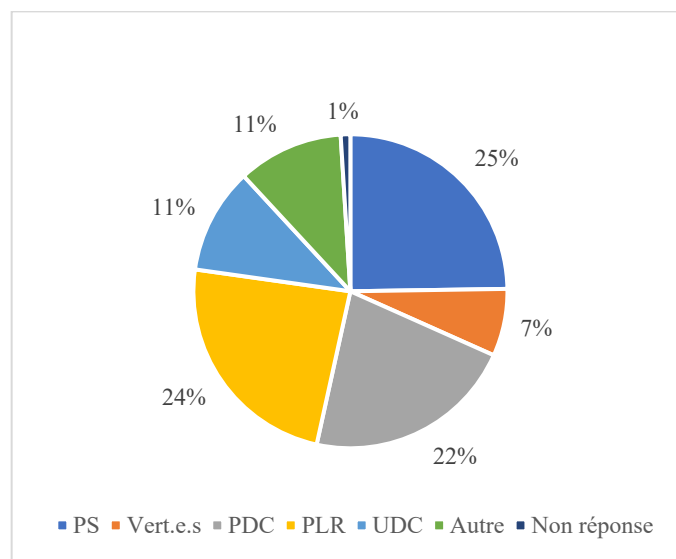


Figure 5 - Représentation des partis politiques (N= 380)

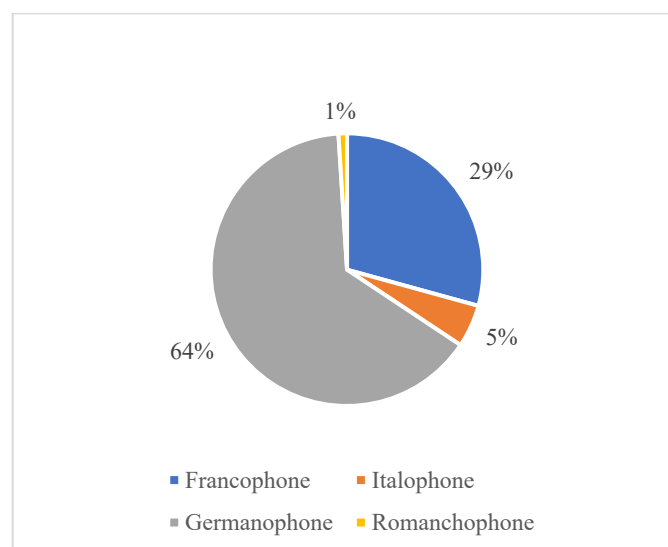


Figure 6 - Appartenance linguistique (N= 380)

3. La conciliation des activités professionnelles et politiques au sein de l'Assemblée fédérale

L'Assemblée fédérale étant composée de miliciens, ses membres restent pour la plupart professionnellement actifs tout au long de leur mandat. Cette situation est susceptible de compliquer l'exercice conjoint de la charge électorale et d'une activité professionnelle.

3.1 Analyse des données de 2021

Parmi les élus ayant terminé leur mandat en 2019, 51% perçoivent la conciliation comme difficile. A l'instar des résultats obtenus en 2019, la conciliation des activités professionnelle et politique est plus difficile pour les femmes : 75% d'entre elles estiment en effet la conciliation difficile contre 45% des hommes.

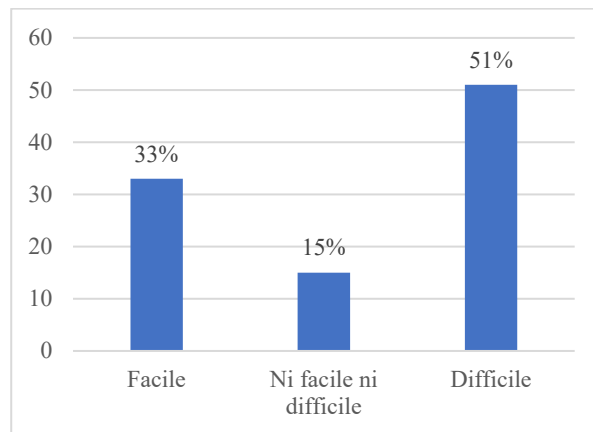


Figure 7 - Pourcentage des ex-parlementaires jugeant la conciliation facile / ni facile, ni difficile / difficile (N=39)

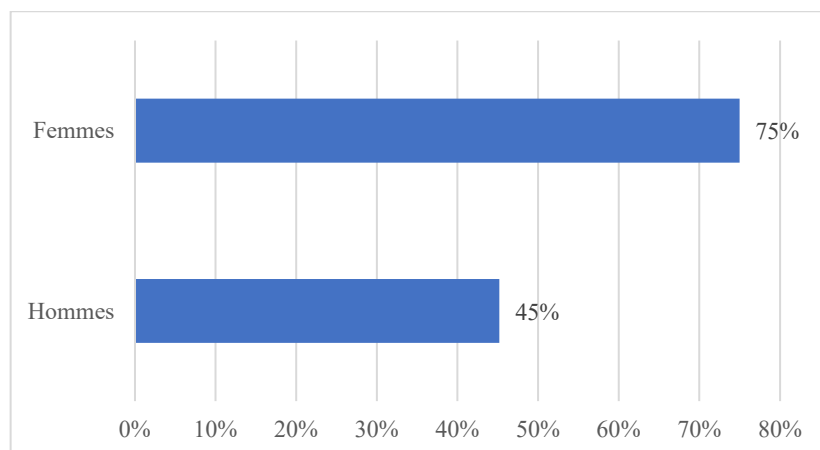


Figure 8 - Pourcentage des ex-parlementaire jugeant la conciliation difficile selon le genre (N = 39)

Afin de mesurer l'impact de l'élection sur la vie de l'élu fédéral, nous nous sommes également intéressés à l'évolution du taux d'activité des participants à l'étude. Nous constatons que 77% des personnes interrogées ont diminué leur taux d'activité lors de leur prise de fonction à l'Assemblée fédérale.

Des différences existent suivant le parti. En effet, les membres des Verts, du PS et de l'UDC sont parmi ceux qui ont le plus réduit leur taux d'activité professionnelle durant leur mandat politique. Cependant, toute observation concernant les partis pour une législature doit être nuancée vu la taille réduite de notre échantillon.

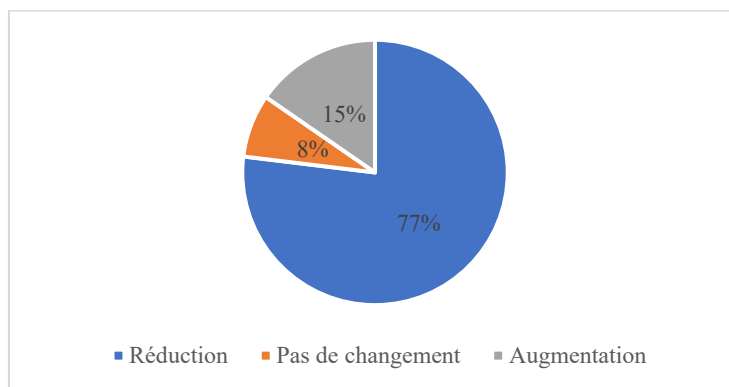


Figure 9 - Variation du taux d'activité professionnelle (N = 39)

3.2 Analyse de la base de données combinée

De manière générale, 42% des anciens élus perçoivent la conciliation des activités professionnelle et politique comme difficile, alors que seulement 29% font état d'une combinaison facile. Ces difficultés de conciliation de ces activités sont mises en avant par les femmes pour 62% d'entre elles contre 37% pour les hommes. En ce qui concerne les partis, la base de données combinée confirme une difficulté plus marquée chez les membres du PS et des Verts, alors que les membres de l'UDC témoignent d'une combinaison moins problématique.

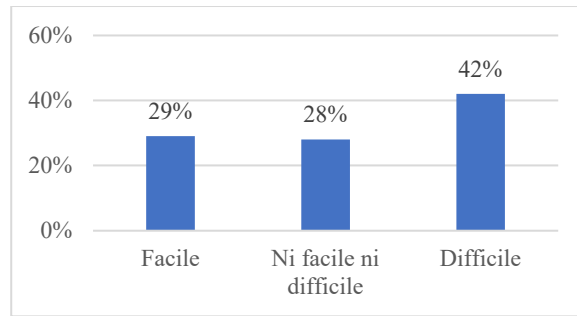


Figure 10 - Pourcentage des ex-parlementaires jugeant la conciliation facile / ni facile, ni difficile / difficile (N = 366)

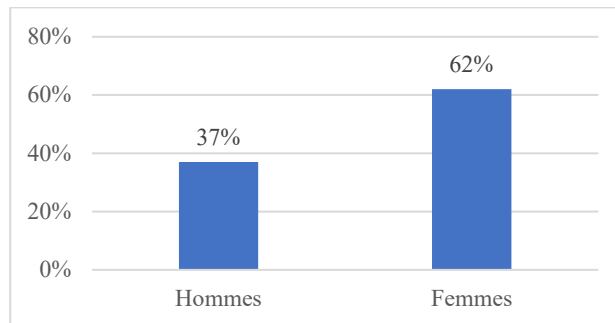


Figure 11 - Pourcentage des ex-parlementaires jugeant la conciliation difficile selon le genre (N = 366)

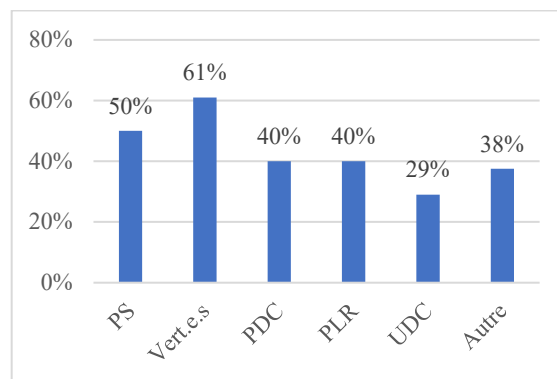


Figure 12 - Pourcentage des ex-parlementaire jugeant la conciliation difficile selon le parti (N = 366)

De plus, la base de données combinée confirme la tendance soulignée dans les études précédentes en termes de variation du taux d'activité professionnelle. Comme montré par la figure 13, une grande majorité des anciens parlementaires ont réduit leur activité durant le mandat. Cette réduction est particulièrement importante pour les membres des Verts et du PDC (plus de 8 membres sur 10), mais demeure moins marquée pour les membres du PLR.

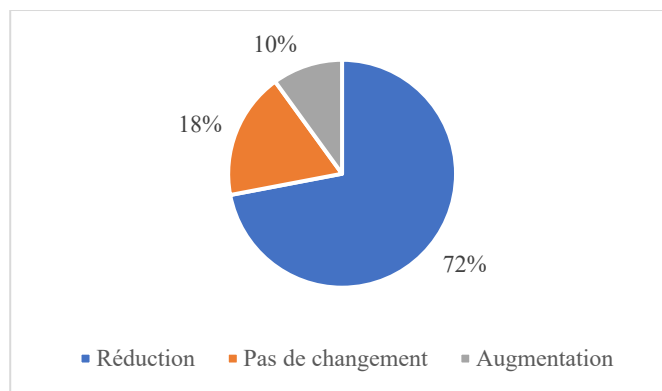


Figure 13 - Variation du taux d'activité professionnelle (N = 358)

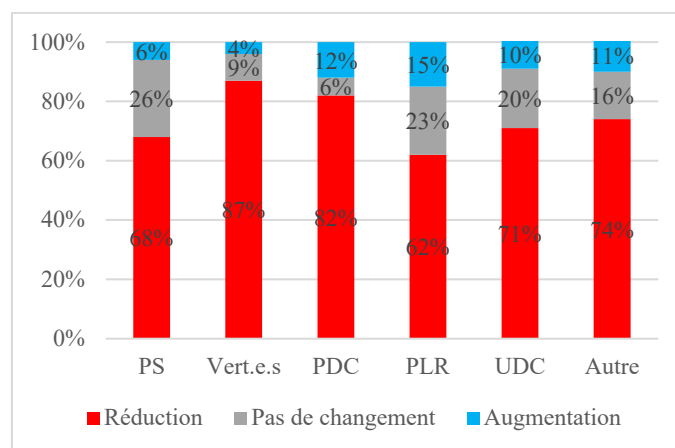


Figure 14 - Variation du taux d'activité professionnelle selon le parti (N = 358)

3.3 Évolutions (1983 – 2019)

Grâce aux données collectées en 2021, nous pouvons analyser l'évolution du nombre de personnes ayant vécu une conciliation difficile, et ce, entre la 42^e et la 50^e législature. Jusqu'au début des années 2000, la combinaison des activités professionnelles et politiques était vécue de manière non problématique par la majorité des membres de l'Assemblée fédérale (exception faite pour la 45^e législature). L'étude menée en 2019 a déjà relevé que cette conciliation devient de plus en plus difficile au fil des législatures, les nouvelles données viennent confirmer cette tendance. Le phénomène semble être relativement marqué car le nombre de personnes jugeant la combinaison comme très difficile a aujourd'hui doublé par rapport à la 42^e législature.

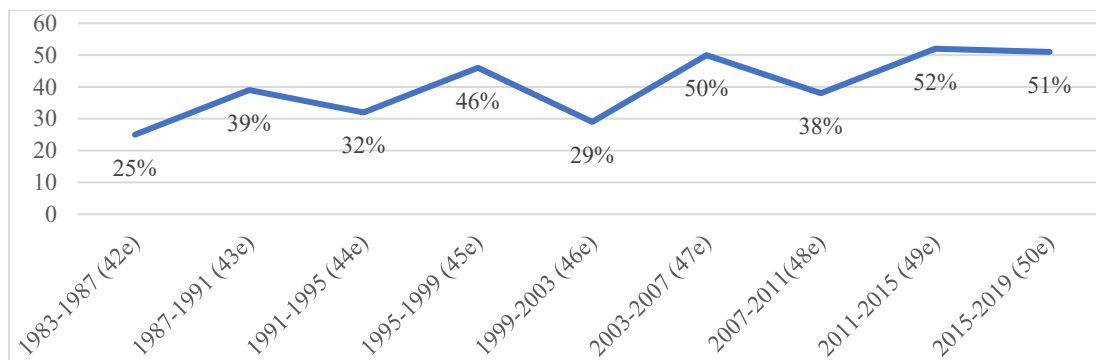


Figure 15 - Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une conciliation difficile (N = 365)

Cette évolution semble encore plus marquée pour les femmes. A partir de 1995 (45^e législature) environ la moitié des femmes (contre 23% des hommes) élues à l'Assemblée fédérale ont en effet ressenti la conciliation comme problématique avec des pourcentages atteignant plus de 80% après 2011.

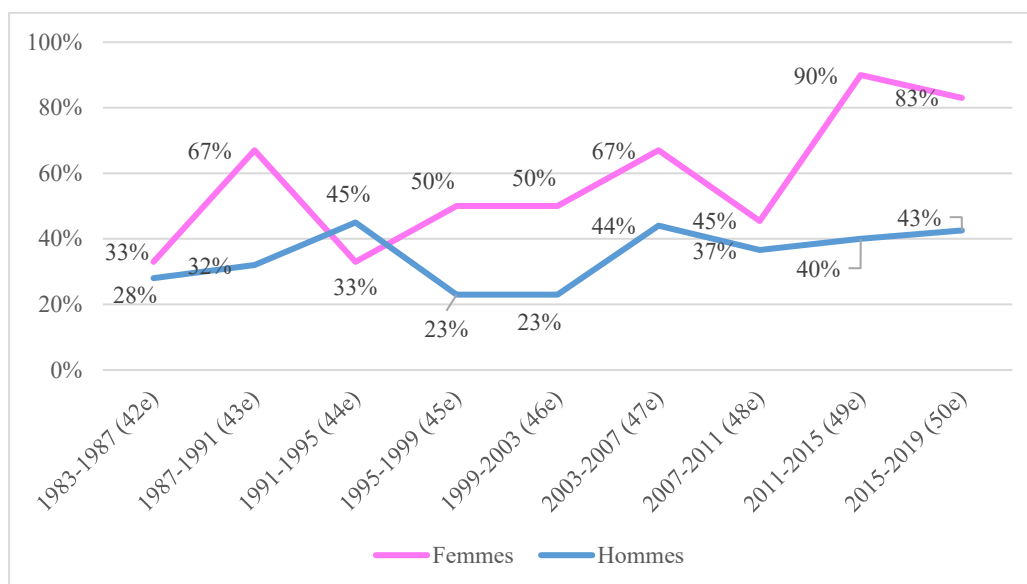


Figure 16 - Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une conciliation difficile selon le genre (N = 365)

La conciliation entre activité professionnelle et politique est également plus difficile pour les élus de gauche, comme le témoigne la figure 17. Si la courbe des ex-parlementaires du centre ne suit pas une tendance uniforme, nous constatons que depuis 1995 les élus de gauche ressentent la conciliation comme constamment plus difficile que les membres des autres partis.

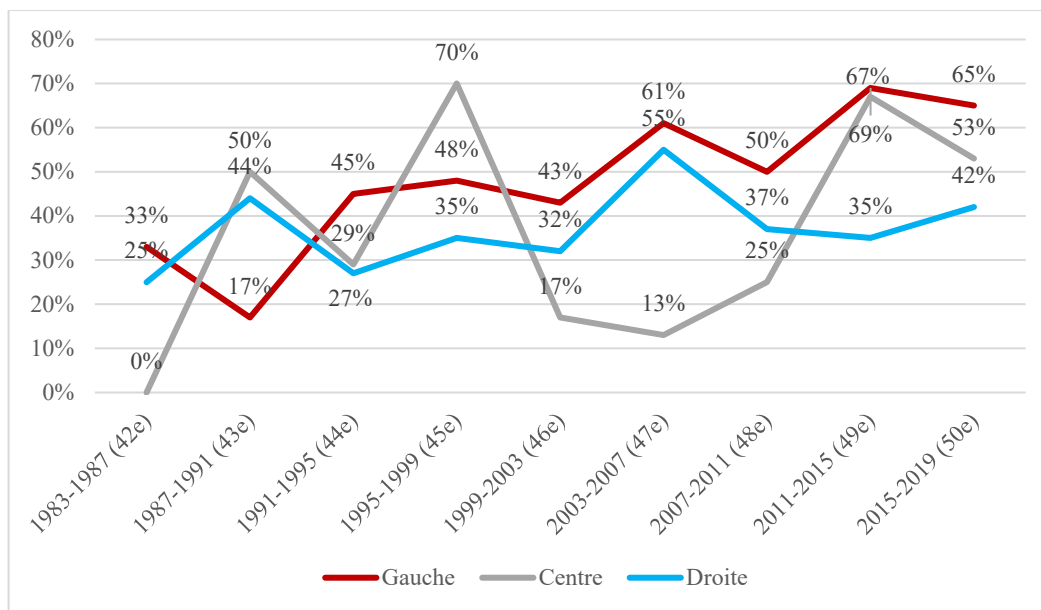


Figure 17 - Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une conciliation difficile selon le positionnement politique (N=365)

De plus, les données concernant les élus sortants en 2019 confirment une tendance à une diminution toujours plus importante du taux d'activité des parlementaires. À partir de la 44^e législature, plus de 60% des ex-parlementaires disent avoir réduit leur taux d'activité professionnelle avec des pourcentages parfois au-delà de 80% entre 2007 et 2015.

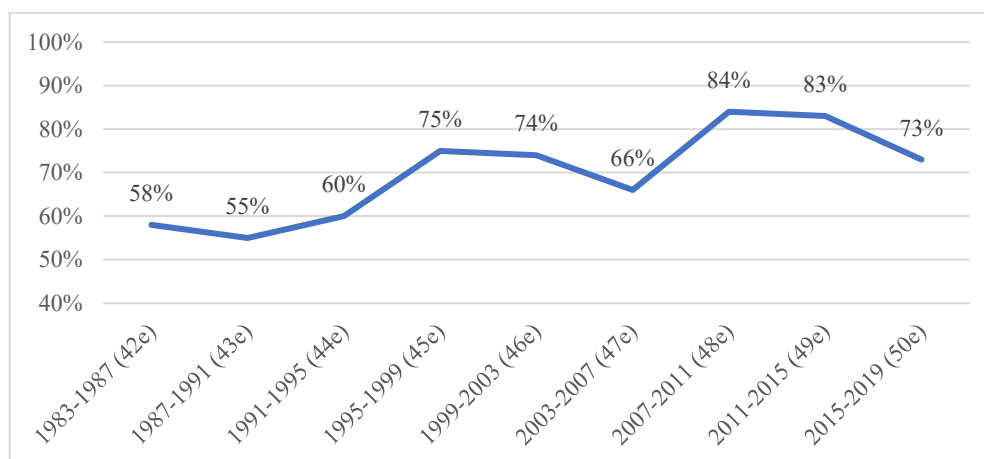


Figure 18 - Évolution du pourcentage de personnes réduisant leur taux d'activité professionnelle (N = 358)

En termes de genre, nous constatons une croissance du nombre d'hommes qui choisissent de diminuer leur taux d'activité professionnelle au cours du mandat politique. Chez les femmes, les pourcentages varient considérablement sur la période étudiée en raison du nombre variable

de répondantes qui se stabilise lors des dernières années. Nous remarquons toutefois un rapprochement entre hommes et femmes à partir de 2007.

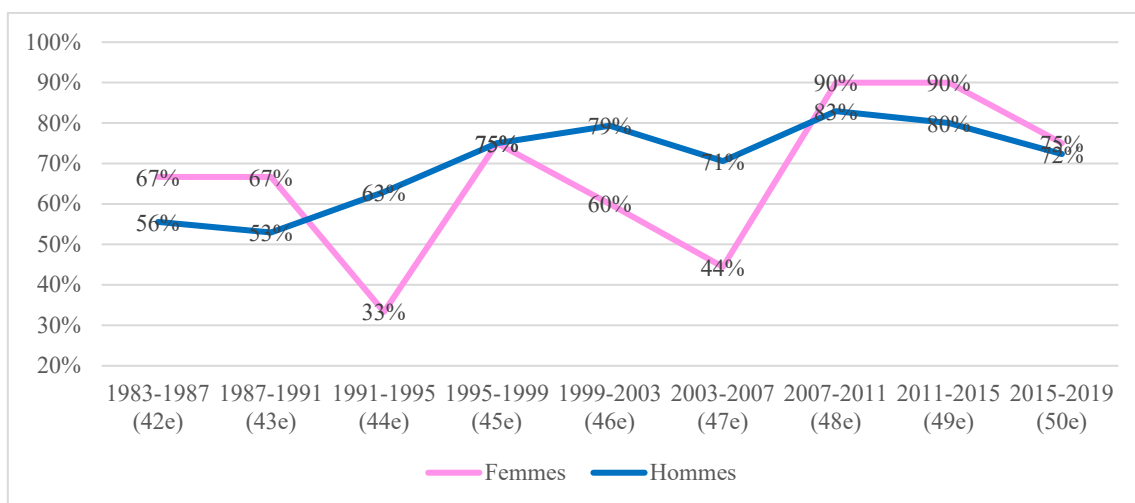


Figure 19 – Évolution du pourcentage de personnes réduisant leur taux d'activité professionnelle selon le genre (N=353)

Le positionnement politique ne semble pas jouer un rôle majeur dans la décision de réduire son taux d'activité professionnelle, même si une variation plus importante peut être observée chez les élus de gauche. De manière générale, les ex-parlementaires du centre sont nombreux à réduire leur taux d'activité avec une croissance constante mais moindre chez les représentants de la droite.

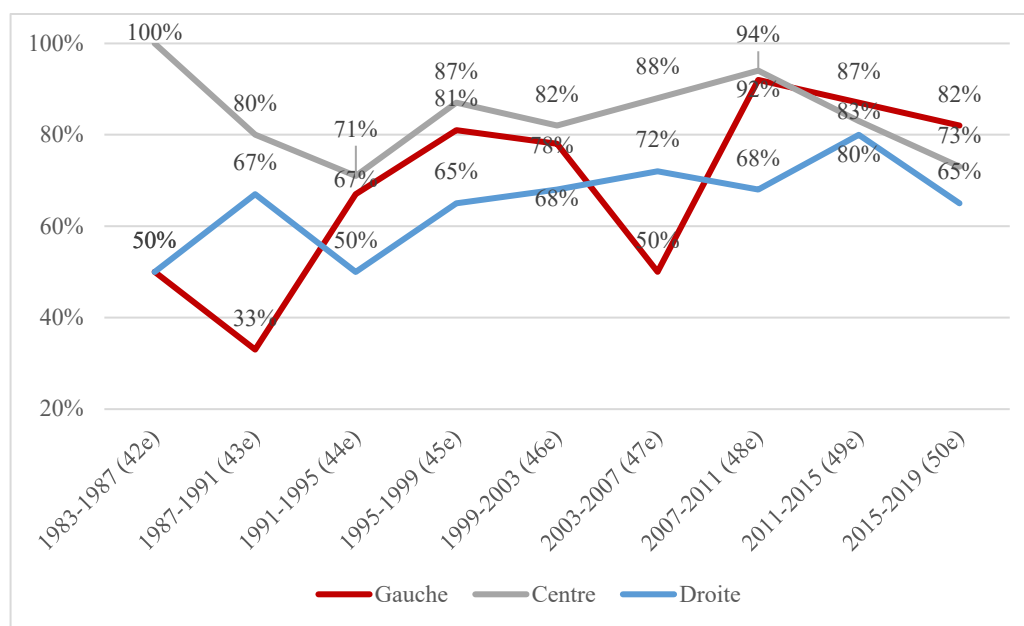


Figure 20 – Évolution du pourcentage de personnes réduisant leur taux d'activité professionnelle selon le positionnement politique (N=349)

La difficulté de concilier activités professionnelle et politique et la réduction significative du taux d'activité professionnelle semblent donc confirmer l'hypothèse d'une complexification et d'une professionnalisation croissante du travail de parlementaire.

4. Transition entre activité politique et réinsertion professionnelle

4.1 Analyse des données de 2021

Les élus sortants en 2019 estiment en effet à 58% que le mandat politique leur a été professionnellement favorable (contre 18% qui sont d'un avis contraire).

Au niveau de la recherche d'emploi au terme du mandat, 23% des répondants considèrent que leur exposition politique a représenté une entrave (contre 39% qui pensent qu'il n'y a pas d'entrave).

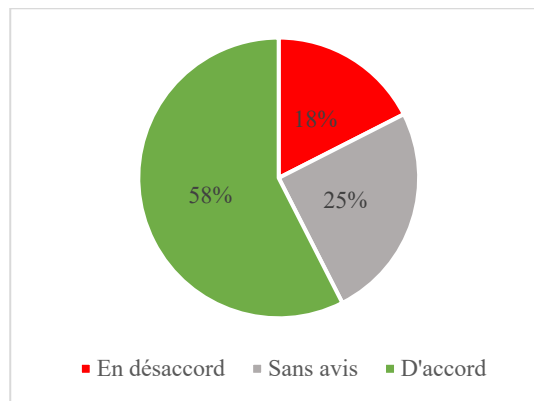


Figure 21 - Le mandat a été professionnellement favorable (N = 40)

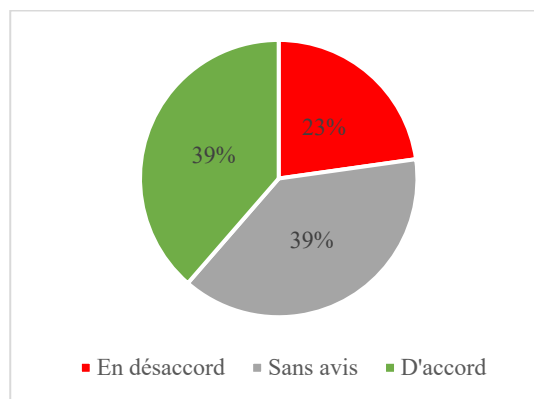


Figure 22 - L'exposition politique n'a pas représenté une entrave professionnelle (N = 31)

4.2 Analyse de la base de données combinée

Sur la base de l'ensemble des données collectées, nous pouvons constater que, pour 54% des répondants, la charge politique leur a été professionnellement favorable. Comme cela avait déjà été relevé dans notre étude de 2019, il n'y a pas de différence selon le genre et une part

importante des membres des Verts (40%) estiment que le mandat politique ne leur a pas été favorable au niveau professionnel.

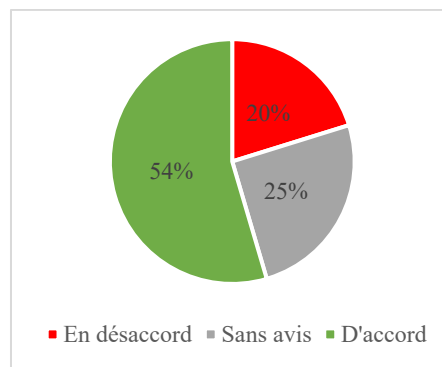


Figure 23 - Le mandat a été professionnellement favorable (N = 371)

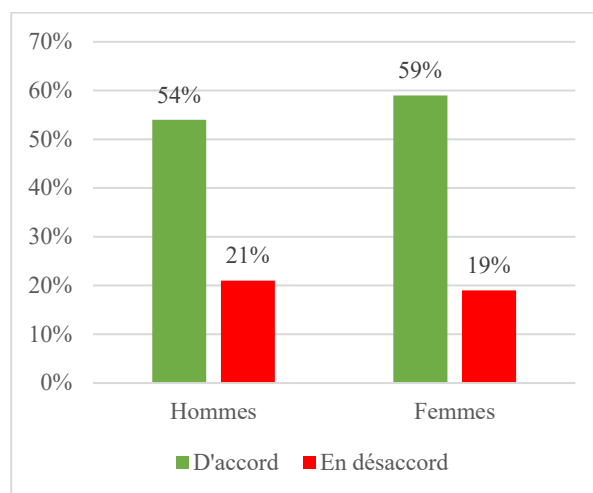


Figure 24 - Le mandat a été professionnellement favorable selon le genre (N = 371)

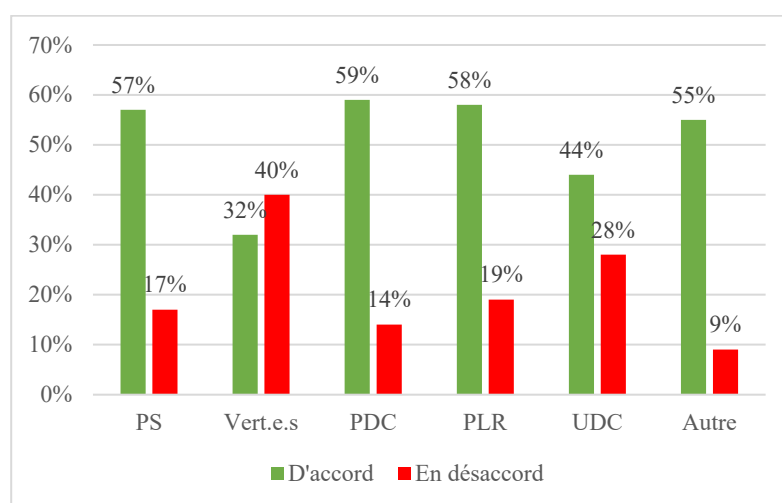


Figure 25 - Le mandat a été professionnellement favorable selon le parti (N = 342)

Quant à l'influence de l'exposition politique sur la recherche d'emploi à la suite du mandat électoral, les résultats de l'étude de 2019 semblent être confirmés : 47% des répondants ne considèrent pas le mandat comme une entrave à l'activité professionnelle. Or, le parti politique joue une fois de plus un rôle prédominant, notamment pour les membres des Verts qui estiment à 41% que le mandat politique représente une entrave à la recherche d'emploi. Les membres du PLR, du PDC et de l'UDC sont d'opinion contraire et considèrent en majorité que leur mandat n'a pas constitué une entrave. Par ailleurs, aucune différence significative ne peut être constatée au niveau du genre des répondants.

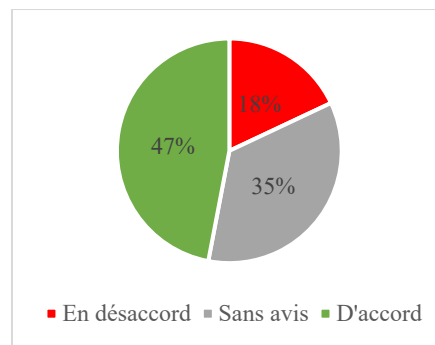


Figure 26 - Le mandat politique n'a pas représenté une entrave professionnelle (N = 280)

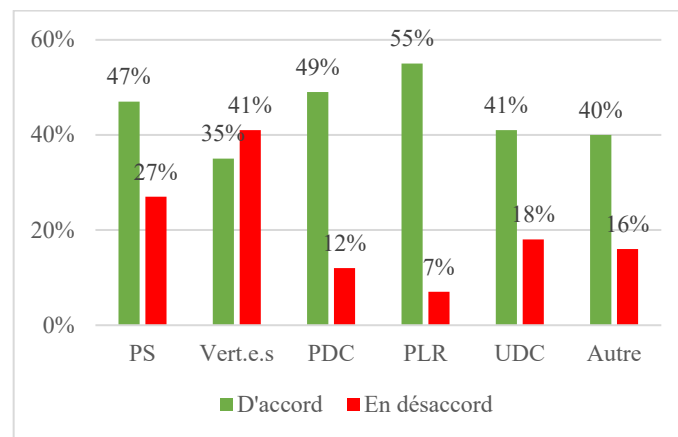


Figure 27 - Le mandat politique n'a pas représenté une entrave professionnelle selon le parti (N = 249)

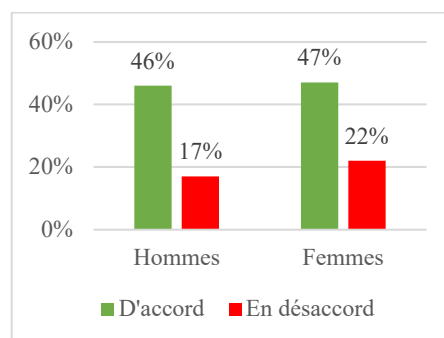


Figure 28 - Le mandat politique n'a pas représenté une entrave professionnelle selon le genre (N = 280)

4.3 Évolutions (1983 – 2019)

Concernant la transition professionnelle à l'issue du mandat, les données collectées en 2021 confirment la tendance mise en évidence dans notre étude précédente : la transition est en effet de plus en plus problématique au fil des législatures. Le phénomène est particulièrement marqué puisque la part de personnes rapportant une transition difficile a presque doublé au cours de la période analysée. Alors que seulement 18% des anciens membres rapportaient des difficultés après la 42^e législature (1983-1987), ils sont 30% à le faire pour la 50^e.

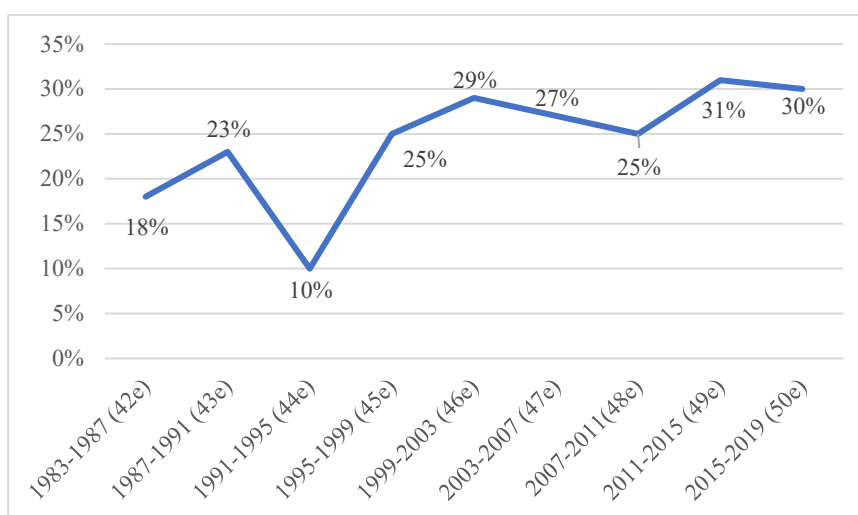


Figure 29 - Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une transition difficile (N=313)

Même si les différences de genre sont difficiles à estimer au vu du faible nombre d'élues, l'effet de genre semble se stabiliser après la 47^e législature, avec une difficulté croissante ressentie par les femmes qui quittent le mandat politique.

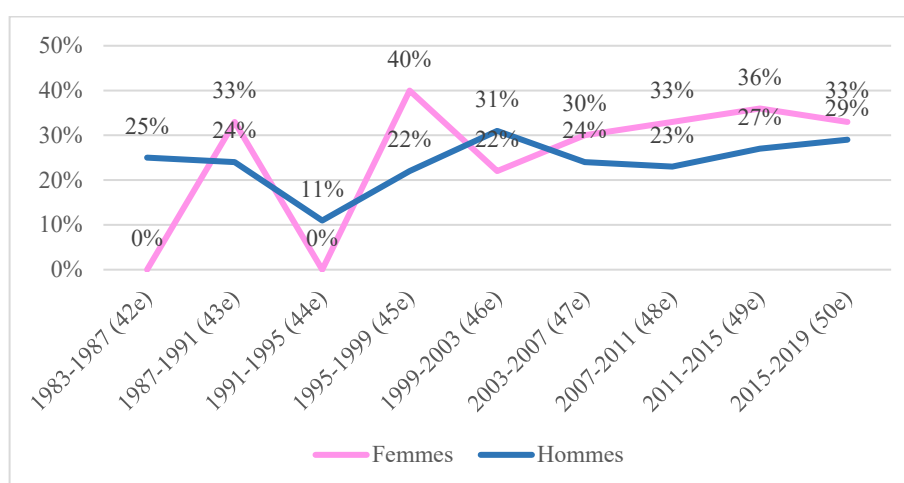


Figure 30 - Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une transition difficile par genre (N=308)

Le positionnement politique semble aussi avoir une influence : de manière générale les anciens élus de gauche perçoivent la transition comme plus problématique que les ex-parlementaires de droite, avec un écart constant sur toute la période, exception faite pour la 48^e législature.

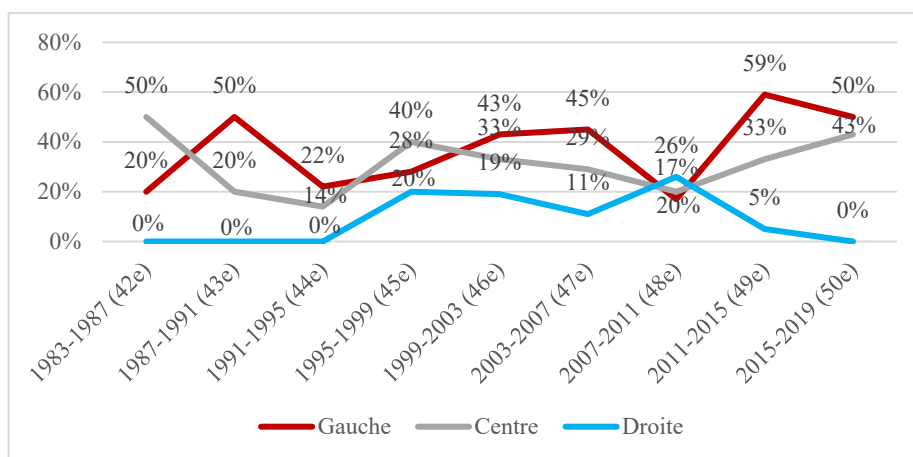


Figure 31 – Évolution du pourcentage de personnes ayant vécu une transition difficile par positionnement politique (N=306)

La transition entre activité politique et activité professionnelle est donc perçue comme de plus en plus difficile au fil des législatures, en particulier par les élus de gauche et par les femmes.

Ces résultats peuvent être mis en relation avec l'évolution de l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des États). Comme le montre la figure 32, le nombre de parlementaires ayant un âge compris entre 18 et 30 ans a en effet plus que doublé entre 2008 et 2020. De plus, les femmes dans la tranche d'âge la plus jeune sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes.

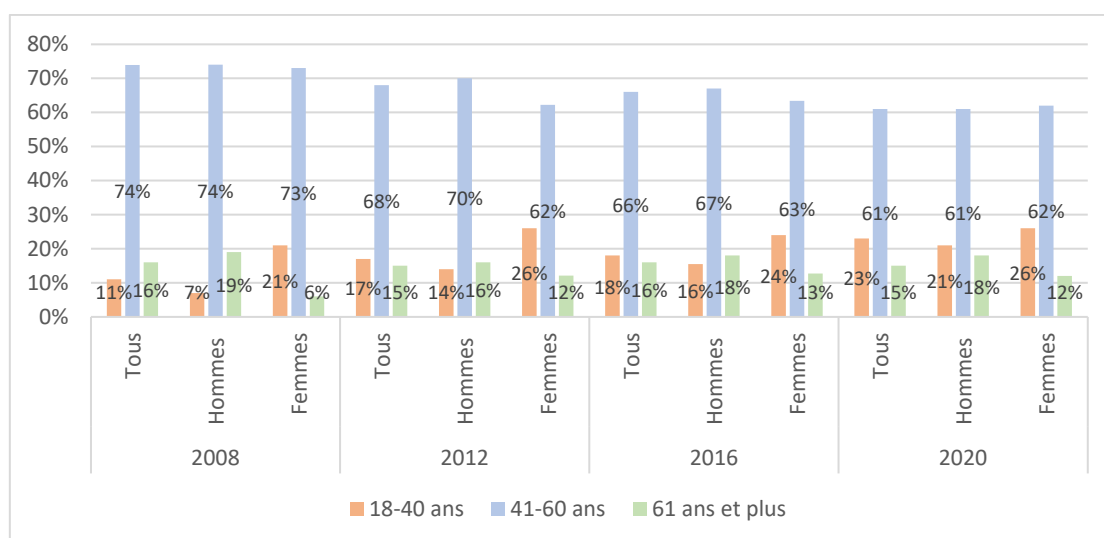


Figure 32 – Répartition des parlementaires selon les classes d'âge et le genre (2008-2020)
Source : Assemblée fédérale (2021)

Avec un parlement plus jeune et plus représentatif des genres, une complexification perçue croissante du travail politique et donc une conciliation avec l'activité professionnelle plus difficile, la réinsertion professionnelle à l'issue d'un mandat dans le législatif fédéral pourrait constituer un enjeu important à l'avenir.

5. Conclusion et synthèse des résultats

Les nouvelles données récoltées en 2021 nous ont permis de compléter et confirmer les tendances mises en lumière lors de la première étude effectuée en 2019 concernant les activités, la transition et la réinsertion professionnelles des élus au niveau fédéral.

En général, les ex-parlementaires perçoivent la conciliation de l'activité professionnelle et du mandat politique comme difficile et cela est ressenti de manière plus importante par les femmes, ainsi que parmi les élus de gauche.

En revanche, le mandat est perçu par les anciens élus comme professionnellement favorable et l'exposition politique n'est en général pas considérée comme une entrave à la recherche d'emploi, exception faite pour les membres des Verts. Cependant, avec un parlement plus jeune et une augmentation de la proportion des femmes, la transition à l'issue du mandat devient plus problématique au fil des législatures.

6. Références

Assanti, S., Gobet, M., Mabillard, V. & Pasquier, M. (2019). *Activités, transition et réinsertion professionnelles des élu·es. Une étude auprès des ancien·ne·s parlementaires au niveau fédéral (1983-2015)*. Working Paper 7/2019, Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne.

Assemblée fédérale (2021). Faits et données chiffrées : parlementaires. *En ligne* : <https://www.parlament.ch/fr/über-das-parlament/faits-donnees-chifrees/chiffres-parlementaires> (dernière consultation : 14.02.2022).

L'IDHEAP en un coup d'oeil

Champ

L'IDHEAP, créé en 1981, se concentre sur l'étude de l'administration publique, un champ interdisciplinaire (en anglais Public Administration) visant à développer les connaissances scientifiques sur la conduite des affaires publiques et la direction des institutions qui en sont responsables. Ces connaissances s'appuient sur plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, comme le droit, l'économie, le management et la science politique, adaptées aux spécificités du secteur public et parapublic. L'IDHEAP est le seul institut universitaire suisse totalement dédié à cet important champ de la connaissance. Il est intégré dans la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne.

Vision

A l'interface entre théorie et pratique de l'administration publique, l'IDHEAP est le pôle national d'excellence contribuant à l'analyse des mutations du secteur public et à une meilleure gouvernance de l'Etat de droit à tous ses niveaux, en pleine coopération avec ses partenaires universitaires suisses et étrangers.

Mission

Au service de ses étudiants, du secteur public et de la société dans son ensemble, l'IDHEAP a une triple mission qui résulte de sa vision:

- Enseignement universitaire accrédité au niveau master et post-master, ainsi que formation continue de qualité des élus et cadres publics;
- Recherche fondamentale et appliquée en administration publique reconnue au niveau national et international, et valorisée dans le secteur public suisse;
- Expertise et conseil indépendants appréciés par les organismes publics mandataires et enrichissant l'enseignement et la recherche.